LES LANDES RÉPUBLICAINES
HEBDOMADAIRE DE LA FÉDÉRATION LANDAISE DU P.C.F.
S.A.R.L. « LES LANDES RÉPUBLICAINES »
7 rue Frédéric Bastiat – BP34
40001 MT DE MARSAN Cedex Tél. 05.58.46.41.41
Directeur de la publication : Alain BACHE
e-mail : landes.rep@wanadoo.fr Site : http://pcf40.free.fr
Abonnement annuel 30€
Imprimé : L.R. MONT-DE-MARSAN
C.P.N° 0728P11523– N° 2551 – Jeudi 7 mai 2026

Faire des territoires ruraux des moteurs du renouveau

Invitée par les camarades de Perquie, dans les Landes, pour leur fête de section sur le thème « Agriculture, renouveau industriel et transition écologique », j'ai pu échanger avec elles et eux sur ce que révèle aujourd'hui la réalité des territoires ruraux de l'état du pays et des possibles pour la gauche.

Leïla Moussavian-Huppe et Véronique Mahé, toutes deux invitées politiques de la Fête de l'Huma de Perquie ont pu visiter les arènes de Bougue en compagnie du Maire de la commune, Jean-Guy Baché.

La discussion a rappelé que la ruralité n'est ni une carte postale ni un décor figé, mais un espace de vie, de production, de solidarité et d'innovation, traversé par de profondes colères et de fortes attentes.

Au-delà du plaisir de se retrouver, beaucoup avaient envie de mettre des mots sur ce qu'ils vivent au quotidien dans leurs communes rurales, mais aussi sur ce qu'ils attendent de la gauche et de notre congrès.

Très vite, les prises de parole ont fait apparaître un même sentiment : celui d'être utiles au pays et pourtant de plus en plus oubliés.
On travaille, on produit, on fait vivre des villages entiers, et dans le même temps les services publics reculent, les emplois se raréfient, les budgets des collectivités sont serrés au point de remettre en cause des projets essentiels. Ce décalage nourrit un profond sentiment d'injustice.

Les camarades ont raconté ce que cela signifie : des élus qui se battent pour garder une classe ou un service de santé, des paysans pris en étau entre la sécheresse, la pression sur les prix et l'incertitude sur la transmission, des habitants sommés de fournir des efforts au nom de l'écologie alors qu'ils n'ont ni transports ni services de proximité. À Perquie comme ailleurs, personne ne se résigne, mais chacun voit bien que la richesse produite localement revient trop peu au territoire.

Au fil de la discussion, une idée s'est imposée : on ne peut pas comprendre ni transformer la ruralité en traitant séparément agriculture, industrie, services publics et écologie, mais en les abordant comme un tout cohérent. Quand une commune soutient des circuits courts pour la restauration scolaire, quand elle se bat pour garder une école, une gare ou un centre de santé, elle ne fait pas de la gestion au coup par coup ; elle construit une autre logique de développement, au service des habitants et du monde du travail. C'est ce fil rouge qui a traversé les interventions.

La question politique est venue naturellement. Comment s'étonner de la progression de l'extrême droite quand le quotidien rime avec déclassement, invisibilisation et sentiment de ne plus compter ?

Plusieurs camarades l'ont dit avec force : si la gauche s'est trop souvent éloignée des campagnes, rien n'est irréversible. À condition de revenir durablement sur le terrain, par le travail militant, la présence dans les luttes et des propositions lisibles sur l'emploi, les salaires, les services publics et la transition écologique.

C'est aussi de cela qu'il a été question en parlant du congrès : comment faire du PCF un outil plus utile encore à celles et ceux qui vivent et travaillent dans les territoires ruraux.

De cette journée à Perquie, je garde la chaleur de l'accueil et la richesse des échanges, à l'image d'une ruralité loin des clichés, combative et lucide, qui refuse d'être traitée comme une variable d'ajustement, et qui peut devenir un des moteurs du renouveau social et démocratique de notre pays.■

Véronique Mahé

Article publié dans CommunisteS, numéro 1084 du 29 avril 2026.

MERCOSUR : UN DÉNI DE DÉMOCRATIE

L'accord commercial entre l'Union Européenne et les pays du MERCOSUR s'applique de façon provisoire depuis le 1er mai 2026. Cette **application** constitue un **déni démocratique**, le Parlement européen et les États membres n'ont pas encore voté le texte !

Le Parlement a saisi la Cour de Justice de l'Union européenne (U.E), le 21 janvier 2026, pour vérifier sa conformité avec le droit européen. Qu'à cela ne tienne, en plein déni de démocratie, la Présidente de la Commission européenne a annoncé que cet accord commercial serait tout de même appliqué. C'est déjà le cas du traité du Canada, appliqué alors que les parlements français ne l'ont toujours pas approuvé.

Après le MERCOSUR, la Commission européenne a officialisé le 27 janvier, un traité de libre-échange avec l'Inde. Puis le 24 mars, elle annonce un accord commercial avec l'Australie. Le tout en dehors, de tout débat démocratique au Parlement !

La **Commission** s'acharne **contre** la **production agricole** européenne. L'U.E autorisera l'entrée sur son marché de 99 000 tonnes de viande bovine sud-américaines et 180 000 tonnes de sucre. L'accord U.E Australie prévoit l'importation de 30 600 tonnes de bœufs et 25 000 tonnes d'agneaux et de chèvre.

C'est la **triple peine** pour les **éleveurs français** confrontés à la hausse des coûts de production avec la guerre au Moyen Orient, les prix sous pression et la destruction des outils de régulation mondiaux par l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et les traités de libre-échange.

Le MODEF **refuse** l'accord provisoire du **MERCOSUR** et exige de **sortir l'Agriculture** des négociations de **l'OMC**. Nous devons construire **un nouveau cadre commercial** basé sur la **coopération internationale** et sur **l'échange équitable** avec les paysans des autres continents, susceptibles de fournir des produits agricoles que nous ne pouvons pas produire sur nos sols.

Il est essentiel de maintenir une coopération entre les paysan.nes et les consommateurs et de se libérer du « marché capitaliste » ! ■

Le billet de Gérard Streiff

Muguet

L'autre jour, à l'émission « Les grandes gueules », le petit provocateur zemmouriste Antoine Diers est parti dans une grosse colère. Contre les fauteurs de guerre ? La hausse des carburants ? Les profits de Total ? La fermeture de Poissy ? Que nenni. Le personnage s'en est pris, violemment, aux militants communistes qui proposent le muguet le Premier Mai ! C'est un scandale, dit-il, une honte ! Faudrait m'interdire tout ça ! Révulsé qu'il est le bonhomme par cette pratique citoyenne si simple, cette façon conviviale de faire de la politique. Faut reconnaître que dans le camp de Diers, ils ont vite fait de remplir les caisses de leurs partis, à coups de pots de vin, de dessous de table, de danse du ventre devant les milliardaires, de main tendue au Medef. Sans parler de voyage à Karachi ou des poches de Khadafi.■

En 2027, les EHPAD changeront de nom, et deviendront "MAISONS FRANCE AUTONOMIE"

... pour ceux qui n'ont plus d'autonomie

... tout comme Pôle emploi devenu France Travail pour ceux qui n'ont plus d'emploi

... tout comme les cotisations patronales (salaire différé) qui se font nommer charges patronales...etc...

Changer les mots pour faire accepter, c'est un processus, une stratégie pour faire oublier quelques zones d'ombre : Coup de com', NOVLANG….

Depuis des années, la CGT dénonce la marchandisation de la santé et, tout particulièrement, l'accueil et l'accompagnement des personnes âgées dans les établissements public ou les instituts à but lucratif.

La faillite du système marchand des EHPAD et le désengagement de l'État par les nombreuses réductions budgétaires des Etablissements d'Hébergement des Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) publique, entraine une maltraitance institutionnalisée au détriment des résidents et de leur famille, et plonge les personnels dans des situations inextricables ne leur permettant pas de faire leur travail correctement.

Changer le nom, ne changera ni le quotidien de nos aînés, ni celui du personnel. Les moyens financiers et humains octroyés aux EHPAD Publics au regard de la perte d'autonomie sont en deçà des besoins des résidents et des établissements pour fonctionner correctement.

Transformer les EHPAD en Maisons France Autonomie ne changera rien. C'est de l'enfumage à la sauce gouvernementale, comme pour les Maisons France Santé.

Pour la CGT, les êtres humains ne peuvent être traités comme une marchandise. La multiplication des mouvements sociaux dans le secteur médical et, en particulier, des EHPAD, démontre l'urgence à répondre aux revendications des personnels portées par la CGT :

- refonte immédiate de la grille tarifaire de prise en charge pour les familles ;
- une prise en charge financée de l'autonomie dans la branche maladie de la sécurité sociale ;
- la mise en place d'un service public d'accueil et d'accompagnement global des personnes en perte d'autonomie;
- la création d'au moins 200 000 emplois dans le secteur de la santé ;
- l'embauche sous statut fonction publique et la titularisation de tous les contractuels ;
- revalorisation des salaires de l'ensemble des personnels avec le dégel du point d'indice ;
- la mise en place de normes dans les établissements imposant :
    - un nombre suffisant de personnels qualifiés ;
    - des règles et des seuils pour des repas de qualité, des soins adaptés, du matériel à la hauteur des besoins.■

Communiqué de presse CGT Santé et Action Sociale de Landes

Le vote populaire de droite et la petite propriété

Le vote populaire de droite, souvent anticommuniste, est largement répandu dans un milieu social précis : celui des petits entrepreneurs et travailleurs indépendants, agriculteurs, artisans, commerçants.
Dans ce milieu, de manière générale, quelle que soit la couleur de peau ou la religion, le socialisme est accusé de spolier les pauvres gens, d'entraver les projets de réussite sociale individuelle par la taxation, et de remettre en cause les situations matérielles plus aisées atteintes par des gens qui ont travaillé plus dur que les autres estiment-ils.
Dans ce milieu pourfendeur le l'impôt, on investit son énergie sans compter ses heures de travail, parce qu'on n'a pas de patron, en tout cas pas de patron directement visible, et on développe une mentalité qui tire fierté de ce surtravail, fût-il au détriment de la santé et de la qualité de vie.
Ceux qui travaillent dans le cadre de la petite entreprise, individuelle, familiale, sont souvent confrontés à la concurrence des technologies nouvelles mais ils se renouvellent toujours – tant le désir de travailler sans patron et de s'imaginer comme un individu économiquement libre et souverain est profond.
Le type de réussite sociale poursuivi dans ce groupe social se présente à soi-même comme un mérite et une créance morale sur la société, obtenue par un sacrifice de toute son existence au travail, non sans manifester de son côté une jalousie féroce pour ceux qui "se la coulent douce".
Pris entre le marteau de la finance et l'enclume du salariat, toute sa vie il sacrifie son temps de loisir et d'épanouissement culturel, parfois pour pas grand-chose.
Mais s'il atteint à la réussite économique, est-ce parce qu'il a travaillé autant qu'il en avait l'air ? ou est-ce aussi qu'il a pu profiter de l'aubaine d'un marché porteur, souvent soutenu par des subventions d'Etat ou européenne?
S'il atteint ce faisant un certain succès, il suivra le modèle des grands capitalistes, il se mettra à travailler de moins en moins, et de plus en plus à consolider son statut social, et à bâtir de petits monopoles locaux, en 'utilisant' les qualifications des salariés.
Le fonctionnement technique réel du capitalisme moderne est collectif et coopératif. Le modèle du capitaliste individuel d'échelle locale ou familiale, s'il est bien celui qui est utilisé comme théorie dans les œuvres classiques du libéralisme, est régressif mais vivace.
Il est fondamentalement opposé à la dynamique progressiste du capitalisme en général, au développement des forces productives, au bien être de l'humanité en général et au progrès technologique.
Cette classe est percutée par des contradictions.
Par exemple, la petite bourgeoisie traditionnelle des propriétaires aux États-Unis soutient aveuglément les politiques xénophobes, antifiscales et antisociales de Donald Trump, quitte à scier la branche sur laquelle elle est assise : elle vit littéralement de l'exploitation de millions de travailleurs clandestins que le Caligula de la Maison Blanche est en train de faire expulser manu-militari. ■

Des luttes et de nouveaux pouvoirs pour les salarié·es

Un spectre hante le sommeil des grands propriétaires des moyens de production et des ami·es des Macron, Arnault, Le Pen, Bolloré, Bourbon des deux Sicile et consort. Car partout monte le besoin d'en finir avec le capitalisme et sa mainmise sur nos destinées, lui qui s'octroi le droit de détruire les emplois, de provoquer les guerres et de poursuivre la pollution de la planète.
Partout l'exigence de démocratie se fait entendre y compris sur les lieux de travail. Pour le Parti communiste (PCF), la citoyenneté doit entrer dans l'entreprise, qu'elle soit publique ou privée, et dans les services. Les compétences des salarié·es ne sont pas moins bonnes que celles des anciens élèves d'écoles de commerce qui ont dirigé Ducs de Gascogne, Comtesse du Barry, Synlab, Gerstube ou des dirigeants et des actionnaires d'Arcelor, Vencorex, Alsthom, Thalès, Orpéa ou des responsables d'EDF, La Poste, la SNCF, l'Education nationale et la Santé.
Les salarié·es doivent arracher des droits nouveaux tels les droits de veto, d'information, de contreproposition et de saisine du crédit bancaire pour la maîtrise collective des choix industriels, pour l'organisation des services, pour la continuité territoriale, pour imposer des critères de gestion écologiques et sociaux autres que la concurrence et la course aux profits. Que vive le 1er mai !■

Ce 1er mai à Dax, ils étaient près de 600 à manifester dont de très nombreux communistes.

Tilh et Mouscardès

Résistances d'hier et d'aujourd'hui

La section PCF de Pouillon (re)lance une initiative qui s'intitulera
« Résistances d'hier et d'aujourd'hui »
Elle se tiendra en deux temps
le samedi 16 mai 2026 entre 9 h et 15 h
sur les communes de Tilh et Mouscardès

Organisation de la journée :

9 h 30, discours et dépôt de gerbe sur la stèle de Marcel Discazeaux, Franc-tireur Partisan Français, assassiné à Tilh le 16 mai 1944

La stèle se situe sur la route de Dax-Orthez, entre Mouscardès et Tilh, au carrefour du chemin de Housse

10 h 15, accueil et café au quiller de Mouscardès

10 h 30, débat autour du thème ***« Comment résister contre la montée de l'extrême-droite sur notre territoire ? »*** avec une introduction d'un étudiant en master de sociologie qui réalise un travail de recherche intitulé *« Les imaginaires politiques d'extrême-droite dans les Landes »*

12 h, vin de la fraternité

12 h 30, repas (Paëlla, fromage, tartelette, vin et café compris) à 15 €

Il est impératif de s'inscrire auprès de Claudine Lavielle-Marcadé au 06.80.64.32.73 ou de Bernard Magescas au 06.13.59.44.98 avant le 10 mai 2026.

Les communistes des Arrigans relance cette initiative annuelle qu'organisait Franck Marcadé, maire de Mouscardès et conseiller général du canton de Pouillon. Lors de cette journée, un hommage lui sera rendu pour tout ce qu'il a apporté sur ce territoire et à la famille communiste.■

SOUSCRIPTION

La souscription continue !

Nous publions les derniers donateurs :

Robert BEDERE 50 € ; Francis DUBERT 100 € ; Michel SANCHEZ 100 € ; Ammar EL MANNAI 200 € ; Cathy BLAIN 50 € ; Gisèle DUCOS 100 € ; Isabelle et Gilles FIGUERES 250 € ; Dany SALVIN 100 € ; Jacques VIGNES 100 € ; Jean LAVIELLE 50 € ; Section PCF Bas-Armagnac 100 € ; Patrick CAMPAGNE 50 € ; Anonyme 1000 € ; Claude VILLATE 100 € ; Guy BACHÉ 50 € ; Nadine CAZENAVE 50 € ; Colette et Edgard BATS 50 € ; Pierre DARRIEUTORT 50 € ; Ginette BEAUMONT 30 € ; Jean-Noël CAPDEVILLE 200 € ; Gisèle DUCOS 200 €.■

SOUSCRIPTION

Nom……Prénom……..
ADRESSE……..
……
CP…… VILLE……

Je fais un don de …… € au PCF

Libeller le chèque à l'ordre de :
« ADF-PCF40 »
BP34, 40001 MONT-DE-MARSAN Cedex

Conformément à la loi, un reçu ouvrant droit à une réduction d'impôt vous sera adressé (uniquement pour les dons en chèques).

Gnacs et Chacailles

INJUSTICES EN STOCK

Les communistes et leurs élus ont défini plusieurs priorités majeures pour renforcer la sécurité et garantir la tranquillité publique: le recrutement de 60.000 fonctionnaires dans la police, la gendarmerie et les douanes; la revalorisation des salaires; l'abrogation de la réforme de la police judiciaire; l'intensification de la lutte contre les réseaux criminels majeurs; le renforcement du maillage territorial avec davantage de brigades de gendarmerie et de commissariats, la question diplomatique ou encore de complémentarité entre les policiers municipaux et nationaux sans jamais tomber dans le transfert des missions devant relever d'une politique nationale... Extrait de l'article publié dans «CommunisteS», numéro 1040 du 7 mai 2025. La pénurie chronique d'enquêteurs dans les commissariats aggrave le traitement des plaintes, au détriment des victimes modestes. Face à l'accumulation des dossiers, la justice délaisse systématiquement les infractions à faible préjudice financier. Classer systématiquement les plaintes quand le préjudice financier est considéré comme faible, c'est l'instruction qu'ont reçue les officiers de police judiciaire (OPJ). Dans un document daté du 24 septembre 2025, que l'Humanité a pu consulter, Guirec LE BRAS (né en 1969 dans les Cotes d'Armor) procureur de la République, commence par dresser un constat. Celui d'une justice confrontée à «la constitution de stocks très importants de procédures dans certains services d'enquête (…), non traités et s'accumulant». «Au regard de la récurrence de cette difficulté», le magistrat appelle les enquêteurs à «adapter» la politique pénale, notamment des procédures simplifiées pour les infractions mineures. Traduction: seules les «procédures relatives aux faits graves» doivent être privilégiées comme «violences intra-familiales, violences contre les mineurs, violences contre les personnes dépositaires de l'autorité publique ou chargées d'une mission de service public, (…) violences sexuelles, trafics de stupéfiants et faits de criminalité organisée», énumère le document. Pour le reste, notamment les petites infractions économiques et financières, le rappel à la loi associée à la réparation devrait s'imposer. En revanche, le projet de loi du garde des sceaux Gérald Darmanin (né le 11/10/1982 à Valenciennes) instaure un «plaider-coupable» pour les crimes, afin d'éviter les procès pour «désengorger les tribunaux» selon le ministre. Si le délit est un «*fait dommageable, intentionnel ou non, qui engage la responsabilité de son auteur*», le crime est «l'infraction la plus grave qui porte atteinte à un tiers mais aussi à la morale et à la loi». Les juridictions amenées à juger des délits ou des crimes ne sont pas de même nature et leurs décisions ont des effets pour toute la société. En effet, les jugements sont rendus «au nom du peuple français». Déjà, le plaider-coupable est admis parfois pour des délits, ce qui tend à occulter le procès en bonne et due forme respectant les arguments contradictoires des victimes comme de la défense. Le plaider-coupable s'approche d'un système judiciaire «à l'américaine» marqué par les inégalités de moyens pour les justiciables et souvent source d'erreurs judiciaires. Appliquer cela à la justice criminelle instaurerait une manière expéditive de juger les crimes qui pour la plupart concernent des violences sexuelles. Avec raison avocats et juristes sont vent-debout contre le projet du garde des sceaux qui met a mal la justice. Les affaires en souffrance c'est injuste, mais que dire sans procès? Qu'es injustícias en resèrva (C'est injustices en stock) ■

Roger La Mougne